

**COMMUNE DE GACOGNE**  
**Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du**  
**jeudi 23 novembre 2023 à 19 h 30 à la mairie de Gâcogne**

**ORDRE DU JOUR**

- **Travaux à l'église : demande d'aide DETR 2024,**
- **Fixation du prix de l'eau à Parjot et à la Gare,**
- **Financement des travaux mairie et école,**
- **Questions diverses.**

**Etaient présents** : Yvette BOURNAT, Béatrice GERARD, Christophe GAGNEPAIN, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Martial BEAUDEQUIN, Olivier TARTRAT, Annick FERROT.

**Excusés** : Brigitte HORB (pouvoir à Christophe GAGNEPAIN), Martine CAMBIANICA (pouvoir à Roland RENAULT), Guy GODEFROY (pouvoir à Olivier TARTRAT).

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 14 septembre 2023.

➤ **TRAVAUX A L'EGLISE : DEMANDE DE DETR**

La subvention de l'Etat au titre de 2023 ayant été rejetée, une aide de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) est à nouveau sollicitée pour 2024 à hauteur de 30%.

➤ **FIXATION DU PRIX DE L'EAU A PARJOT ET A LA GARE**

Le Maire expose au Conseil municipal l'ensemble des dépenses 2023 liées aux réseaux d'eau potable de La Gare et Parjot.

L'employé communal a consacré 12 heures de son temps à l'entretien de ces réseaux.

Le Conseil municipal décide :

- de facturer 12 heures de l'employé communal du budget principal au budget de l'eau, soit 234.12 €,
- de facturer la somme de 180.52 € à chacun des 10 abonnés.

Cette somme est calculée de la façon suivante :

- Analyses :	357.50 €
- Employé communal :	234.12 €
- Emprunt - Capital :	510.48 € + intérêts : 17.16 €
- Travaux rénovation réseau :	686.00 €

Soit un total de 1 805.26 € à répartir aux 10 abonnés.

➤ **FINANCEMENT DES TRAVAUX MAIRIE ET ECOLE**

Il est acté ce qui avait été prévu à l'origine, à savoir le recours à un emprunt de 45 000 €. Les organismes bancaires habituels seront sollicités.

Il s'agit des 50% du montant des travaux de toiture et du mur de l'école, non couverts par les subventions (Etat et Département).

➤ **DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET**

Il y a lieu d'ajuster le budget pour financer les travaux non prévus à l'origine à la mairie, le remplacement du frigo de la cantine et l'avenant sur la toiture.

En recettes d'investissement :

Emprunt : + 17 000 €

En dépenses d'investissement :

Frigo : + 400 €, travaux toiture et mur de l'école : + 1 600 €, travaux mairie : + 15 000 €.

**Fait à Gâcogne, le 29 novembre 2023**

**Christophe GAGNEPAIN**  
**Maire de Gâcogne**